

AFFICHE DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN - LOI PEILLON Référence : 03558

RESUME

Découvrez nos plaques d'intérieurs en PVC ou en PLEXI Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789, conforme à la loi Peillon.

Tous les établissements scolaires du premier ou du second degré, publics ou privés sous contrat, sont dans l'obligation d'afficher la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de manière lisible et accessible à tous, conformément à la loi Peillon de 2013 « d'Orientation et de Programmation pour la refonte de l'école de la République ».

Jusqu'à 4 tailles disponibles : A3, A2, A1 et A0 parmi 2 supports au choix : plaque en PVC blanc ou en PLEXI transparent.

Les points forts :

- Conforme à la loi Peillon
- 2 supports et 4 tailles disponibles
- Grande solidité

DECLINAISONS

Support et format

PVC - Format A3
PVC - Format A2
PLEXI - Format A3
PLEXI - Format A2
PLEXI - Format A1
PLEXI - Format A0

DESCRIPTION

Description de l'affiche Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen

La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789 écrite par l'Assemblée nationale constituante exprime les droits et libertés individuels et communs dont doit disposer tout être humain ainsi que les conditions de leur mise en œuvre.

Prozon vous propose l'affiche Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen d'une grande solidité, conforme à la loi Peillon.

Deux supports au choix : la plaque PVC ou PLEXI.

La plaque PVC opaque blanc est réalisée par impression numérique directe sur le recto sans plastification. L'épaisseur de la plaque est de 3 mm. La plaque est disponible en deux dimensions : A3 et A2.

La plaque en plexiglass transparent est, elle, réalisée par impression numérique en vitrophanie avec blanc de soutien et plastification au dos. L'épaisseur de la plaque est de 4 mm. La plaque est disponible en quatre dimensions : A3, A2, A1 et A0.

Notre affiche est aussi disponible au sein d'un [kit loi Peillon](#) qui permet de pavoiser un établissement scolaire dans son intégralité.

Règlementation pour l'affiche Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen

Suite à la loi Peillon de 2013, chaque établissement scolaire du premier et second degré a l'obligation d'afficher de manière visible et dans des endroits accessibles à l'ensemble de la communauté éducative la déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen ainsi que la charte de la Laïcité.

Savez-vous qu'il est également obligatoire de pavoiser le [drapeau français](#) et [européen](#) ? Pour en savoir plus sur le pavoisement de votre établissement scolaire, [découvrez notre guide](#).

Nous proposons aussi à la vente une [affiche de la charte de Laïcité de la loi Peillon](#) et une [affiche des paroles de la Marseillaise](#).

Caractéristiques de l'affiche Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen

Format :

- A3 (297 x 420 mm)
- A2 (420 x 594 mm)
- A1 (594 x 841 mm)
- A0 (841 x 1189 mm)

Support :

- Plaque en PVC opaque blanc épaisseur 3 mm
- Plaque en PLEXI transparent épaisseur 4 mm

Fixation :

- Plaque PVC : perforation à chaque angle pour fixation murale ou par collage adhésif double-face (non fourni)
- Plaque PLEXI : Perforation à chaque angle pour fixation murale. Livré avec kit de fixation comprenant : 4 entretoises transparentes, 4 Vis et 4 cache vis